Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
6 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 4.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson. Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Frato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 29
92 Tete de la rue Thalie.
95 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
96 Henderson et Front.
96 Tchoupitoulas, près Orange; Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Bouscau; E. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Soraparu.
145 Tchoupitoulas et Soraparu.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Premiere et Constance.
152 Premiere, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Pulice du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Roberteon.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne
216 St Louis et N. Prieur,
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad,
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct
293 Touro et N. Villere.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Independance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Milango et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Pitt et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Duffossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
528 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et Charles.
543 Avenue Palmet et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
621 Cherokee et Adele.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Harmony.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory
652 Lesonicas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU

Septième District.

Succession de Valsin Léonard Fortuné et Sophie Fortuné

No 70,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune.— JEUDI le 25 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté le 19 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne. dans l'Ilet No 117, borné par les rues Dante, (anciennement rue Madison), Elm, (anciennement rue Troisième) Zimpel et Cambronne, désigné par le numéro six et mesurant trente pieds de face à la rue Dante sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot a été acquis par le dit V. L. Fortuné, de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après l'acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 14 mai 1888, enrégistré dans le livre des transferts, No 128 folio 304.

Et à 10:30 a. m., même jour, sur ladite lieux, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. Acte de vente et assumant les taxes de 1903, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Deibel Sr, notaire, bureau au deuxième étage de la bâtisse Maconnique.

24 mai—24—juin 2 7 14 21 25

Succession de A. Dixon Hannay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 70,800—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Dixon Hannay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.

5 juin—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Simple et Lot pour Bâtir.

A l'encoignure N. O. des rues Howard et Clio.

Owen Kelly et als vs John T. Kelly

No 70,410 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 mai 1903 et signé le 26 mai 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés à l'encoignure des rues Clio et Howard, désignés par les lettres A et B dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Calliope. Le lot A formant l'encoignure des rues Clio et Howard et mesurant 33 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Howard Le lot B est contigu au lot A et mesurant 27 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Howard chacun ayant une profondeur de 75 pieds, 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, étant partie des lots 1 et 2 acquis par ledit Owen Kelly des héritiers de M. White, par acte passé pardevant A. Pitot Jr. ancien notaire, le 6me jour de mars 1877. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage No 1139 rue Howard, contenant 6 chambres et le cottage en bois à un étage dans le fond des lots, No 2309 rue Clio sur le côté du cottage de la rue Howard est un lot qui peut être utilisé pour lot à bâtir. Le voisinage est tranquille et populeux, ce qui rend la propriété dans cette section un placement sûr et rémunératif. La propriété est à proximité de plusieurs lignes de chemin de fer et autres avantages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant. Solomon Wolff, avocat pour le défendeur.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De placement sûr et productif. Nos 1826 et 1830 rue S. Rempart, à l'encoignure N. E. de la rue St-André.

Richard E. Marmon vs John M. Murray et als.

No 69,952—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1903 et signé le 20 avril 1903, par l'Honorable W. E. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double à deux étages en bois Nos 1826 et 1830 rue S. Remparts à l'encoignure N. E. de la rue St André, contenant de chaque côté 8 chambres, citerne, hangars, etc. Dans la cour se trouvent hangar, écurie, citerne et 2 chambres. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues S. Remparts, Félicité, St André et Dryades, mesurant en mesure américaine 54 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue S. Rempart, 43 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, 113 pieds de profondeur des deux côtés et façade à la rue St André, ladite propriété est désignée par la lettre A, sur un devis par A. de Armas, voyer, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 12 août 1878 et est développé sur ledit plan comme formant l'encoignure des rues S. Rempart et St André et mesurant comme ci dessus. Convenable pour une résidence ou pour un placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. G. Gill, notaire, aux frais des acquéreurs.

John Bassich, avocat pour le plaignant. T. G. Moran, avocat pour les défendants.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Excellente Propriété comme placement dans un voisinage supérieur.

Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée.

A l'encoignure nord-ouest de la rue Terpsichore, faisant face à la Place Parkerson.

SUCCESSION DE MLLE ANNIE WARD.

No 66,731—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1903 et signé le 14 mai 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Le cottage triple en bois à un étage avec mansarde Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée à l'encoignure N. O. de la rue Terpsichore, retiré de la banquette et contenant galeries, six chambres, hangar et citerne à chaque côté. Le terrain est composé de deux lots situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet 194, borné par les rues Prytanée, Terpsichore et Melpomène et l'avenue St Charles, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 23 décembre 1841, déposé en l'étude de Théo. Seghers, ancien notaire en cette ville, comme plan No 28 dans son livre de plans. Lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Lot No 11 formant l'encoignure des rues Prytanée et Terpsichore et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et le lot No 12 mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur en 8 lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds 10 5/8 pouces de largeur dans le fond desdits lots pour l'usage en commun desdits lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, d'après ledit plan.

Ceci est un placement supérieur dans un des meilleurs voisinages dans cette ville. Pour sécurité et rapport il n'est rien qui puisse l'égaler. Sujet aux baux et locations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Pakerson, avocat du demandeur. McCloskey & Benedict, avocats des défendeurs.

17 mai — 17 24 31 — juin 7 14 18

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 576.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, le 7 juillet 1903,

à midi, la propriété No 809 rue Hopital, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Succession de J. B. et Mary L. Camps.

No 70 333 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division "A"

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, bureau 805 rue Perdido près de la rue Carondelet, MARDI, le 7 juillet 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, commençant à une distance de 54 pieds 2 pouces de l'encoignure des rues Hôpital et Bourbon, de 31 pieds 1 pouce et 1 ligne de face sur ladite rue Hôpital sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au dessus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. A. Woodville, avocat.

4 juin — 4 7 14 21 28 — juil 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Carl C. A. Kurba, No 70,340, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, LUNDI, le 22 juin 1903, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Douane, désigné comme lot No 15, sur un plan fait par John F. Braun & Compagnie daté le 23 octobre 1893, ledit lot mesuré, en mesure américaine, trente pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton sur cent treize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 14, et cent onze pieds et huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 et trente deux pieds deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond.

2° Une certaine étendue ou morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ soixante quinze (75) milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant et mesurant la moitié (1/2) d'un (1) arpeat de face sur ledit fleuve sur une profondeur de quarante (40) arpents et étant bornée du côté supérieur par des terres appartenant à John L. Bau et du côté inférieur par des terres appartenant à John L. Burns.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903. Les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais des acquéreurs. E. A. CARRERE, Encanteur.

23 mai—23 30—juin—6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Léon Aubin — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 70,436. LUNDI, le 15 juin 1903, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 1634 avenue Tulane, à l'encoignure de la rue Magnolia, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les effets mobiliers décrits, dans l'inventaire de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Termes et conditions — Comptant sur les lieux.

E. A. CARRERE, encanteur.

J. C. Henriques, avocat

4 juin—4 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre lieu, daté et signé le 26 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de Charles Willibald et als, No 58,241, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique LUNDI, le 29 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre, etc. dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Johnson, Prieur et Florida Landing, désigné par le No 19 et mesurant 27 pieds de face à la rue Cypress sur 141 pieds 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. E. A. CARRERE.

J. C. HENRIQUES, Encanteur.

Avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Résidence de Choix

2432-34-36-38 rue Conti, coin Rocheblave.

Succession de William Bernard.

No 70,458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations, dans le Deuxième District, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Conti, Bienville et Conti, désignée comme lot A, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Rocheblave et Conti et mesure, M. A., 47 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Conti.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais des acquéreurs.

16 mai — 16 17 24 31 — juin 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm Craig Mylne; Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 68,579. Il sera vendu à l'enchère publique jeudi, le 2 juillet 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier - En vertu d'un ordre daté et signé le 29 mai 1903, par l'Honorable Geo. H. Théard, Juge de la Division ci dessus, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété; à savoir. La moitié indivise du trois-quart du lot 2 des sections 19 et 30 et la 1/8 indivise des lots 1, 4, 6, 7, 8 et 9 des sections 19 et 20, les lots 12, 13, 14, 15, 17 et 18 de la section 20, les lots 21, 22, 26 et 27 de la section 21, le lot 23 des sections 21 et 22, les lots 25 et 30 de la section 22, le lot 32 des sections 22 et 27, le lot 36, A, de la section 35 et le lot 26, B, de la section 71. Tous situés dans le comté 12 Range Sud 12 E. t, à l'Est du fleuve Mississippi, dans le district des terres ci-jettes à être vendues dans la Nouvelle-Orléans et contenant ensemble 1006,01 acres de terre plus ou moins. Les lots 2, 3 et 4 de la section 4 les lots 1, 2 et 3 de la section 5, les lots 3, 4, 5 et 6 de la section 7 dans le même comté et range. Conditions de la vente, comptant net. L'acquéreur devant payer le montant de son enchère et prendre la propriété ci-jettée à n'importe quels liens, privilèges ou hypothèques qui pourraient exister contre elle et payer pour l'acte de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard Rhodes;

No 70,578—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Le contenu entier du

MAGASIN RHODES

307 RUE ST. CHARLES.

Comprenant un grand stock assorti de SPORTSMEN'S GOODS.

Les installations de bureau, le bon vouloir, etc., devant être vendus à l'encan sur les lieux comme vente obligatoire.

Lundi, le 22 juin 1903,

Commençant à 11 heures A. M.

Le stock entier, les affaires, le bon vouloir, les installations de bureau, etc., du défunt, Richard Rhodes, sera offert à l'encan en bloc, comme vente obligatoire, à l'heure et sur les lieux ci-ceci décrits.

Cette vente offre aux personnes cherchant une ouverture dans les affaires une occasion de commencer un commerce immédiatement et d'acquérir un commerce qui est parfaitement établi le magasin de Rhodes étant un des plus anciens et des mieux connus en ville.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 9 juin 1903, adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai les articles ci-dessus mentionnés à l'heure et sur les lieux en ceci indiqués.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO.

11 juin—11 14 21 22 Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits la dessus y appartenant le dit lot étant situé dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor, désigné comme lot No 21 dans l'Ilet No 168, et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl. Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.

Stafford et Lambert, avocats.

26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

W. H. Fitzpatrick

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs et Placeurs.

Cottages simples Nos 746 et 748 rue Prieur.

Aussi Cottage double Nos 752 et 754 rue Prieur, entre les rues Julie et Cypress, par la rue Roman.

Dans la Succession de A. M. Netares.

No 70 310 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 30 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé en cour ouverte le 29 mai 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville désigné par le No 12 de l'Ilet No 12, borné par les rues Roman, Cypress, Prieur et la propriété de la Banque du Canal on Florida Landing (maintenant Julie) sur un plan fait par L. H. Pilié, député voyer de la première municipalité de cette ville et mesurant en mesure anglaise 54 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur sur le côté vers la rue Cypress de cent vingt pieds et de l'autre côté de cent vingt pieds deux pouces quatre lignes et de quarante trois pieds cinq pouces quatre lignes de largeur dans le fond.

2° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 11, sur un plan en l'étude de John Cragg, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine 27 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples contenant 5 chambres, et d'un cottage double contenant 6 chambres et cuisines, avec dépendances dans le fond contenant 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement ensemble avec les clauses usuelles de sécurité; les taxes jusqu'à et incluant l'année 1902 devant être payées par la succession; les taxes de 1903 devant être au pro rata. Le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 4227 rue Canal, entre les rues Napoléon et Solomon.

Suburban Building and Loan Association vs Mme M. A. Patterson et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 69,143—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Napoléon, Solomon et Douane, mesurant trente deux pieds de face à la rue du Canal, commençant à un point à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Canal et Napoléon, sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot ou portion de terre formant partie d'une plus grande portion de terre à travers la rue du Canal à la rue Douane, désigné par la lettre B, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville daté le 8 août 1890 annexé à l'acte de vente par Mme Sophina Prattini et als, à la Mutual Building and Homestead Association, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 15 septembre 1890, et lequel mesurant trente-deux pieds de face de chaque côté desdites rues Canal et Douane sur une profondeur de trois cent treize pieds et quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la plaignante

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICI